Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-213502644-20260309-2026_022-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Ille-et-Vilaine

Arrondissement de
Vitré

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Saint-Didier

Séance du 03/03/2026

Date de la convocation
27/02/2026

Date d'affichage
27/02/2026

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 15 Présents : 14 Votants : 15

A l'unanimité
Pour : 15 Contres : 0 Abstentions : 0

Réf	2026-022

L'an 2026, le 03 mars à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur JOUAULT Joseph, Maire.

Présents : M. JOUAULT Joseph, Maire, M. EON Jonathan, M. BLANCHET Jacques, Mme POULAIN Justine, M. DAVID Patrice, M. VIEL Dimitri, M. SORRE Bertrand, Mme DESHOMMES Edith, M. BLANDEL Philippe, Mme RUBION Régine, Mme SABATIER Nathalie, M. FONTENEAU Damien (arrivé à 20h30), M. SINOQUET Vincent, M. ROUILLARD Emmanuel

Excusés avec pouvoir : Mme LEMOINE Lélia donne pouvoir à M. JOUAULT Joseph

Excusés :

Secrétaire de séance : M. SORRE Bertrand

Objet de la délibération : Ressources Humaines : modification du temps de travail d'un emploi

Monsieur le maire expose aux membres du conseil municipal la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'aide cuisine polyvalent (indiquer l'emploi concerné) permanent à temps non complet (28 heures hebdomadaires) pour les nécessités de services, soit la réorganisation du service et de l'animation sur le temps du midi.

Vu la saisine du CST,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

➢ **DECIDE**

- la suppression, à compter du 03/03/2026 d'un emploi permanent à temps non complet (28 heures hebdomadaires) du poste aide cuisine polyvalent
- la création, à compter de cette même date, d'un emploi permanent à temps non complet (23 heures hebdomadaires) du poste aide cuisine polyvalent

pour : 15 , contre : 0 , abstention : 0

Pour copie conforme,
Le Maire,
Joseph JOUAULT

SAINT-DIDIER 35220 (Ille et Vilaine)

Le Secrétaire de séance,
M. SORRE Bertrand